

Tenir le cap et penser demain

La rentrée 2025 s'ouvre dans un climat de doute et de tension. Chacun le constate : État, puis à l'opposé, aux échelons des régions, les collectivités locales, voire leurs groupements de communes se réduisent, et l'indignation pousse encore sur le quotidien des familles comme sur les budgets publics. Dans un contexte, le rôle du Département prend tout son sens. Car notre mission n'est pas seulement de gérer : elle est de protéger, d'accompagner et de préparer l'avenir.

C'est tout l'impact d'une 2020, la feuille de route stratégique que nous avons élaborée avec l'ensemble des acteurs du territoire et personnes institutionnelles. Tous sont engagés dans ce pacte territorial inédit. Mais l'effort est fait et fait : non, le département de l'Indre n'est pas condamné au déclin démographique ou à la fragilité économique, il a les moyens de se relever.

Si ces ambitions sont possibles, c'est grâce que notre Département a fait le choix, depuis plusieurs années, d'une posture française saine qui devaient notre force aujourd'hui nous permettant de poursuivre les investissements nécessaires, d'accompagner les grands projets d'infrastructures, et de maintenir un haut niveau d'accès aux communes, contre les associations. C'est la preuve qu'il y a pas d'opposition

entre solidarité et développement, l'un ne va pas sans l'autre, et s'est construit sur la confiance l'un et l'autre. Nous avons une conviction forte : le département de l'Indre a des atouts exceptionnels. Son patrimoine, sa culture, ses paysages, ses savoir-faire agricoles et artisanaux, son tissu associatif dynamique et la vitalité de ses habitants composent un socle solide. C'est sur cette force collective que nous devons bâtir.

Dans une France où beaucoup de territoires doutent, nous faisons le choix de la responsabilité et de la cohésion. Responsabilité, parce que nous devons assurer la solidarité humaine — première mission du Département — l'avenir, parce qu'il nous faut assurer d'agir en ordre dispersé l'Indre 2030. Notre plan, nous une perspective à six ans. C'est un projet qui se construit avec et pour les habitants.

Cette rentrée est donc à la fois engagée et porteuse d'espérance, parce qu'elle nous oblige à tenir bon dans la tempête économique nationale. Preuve aussi, parce qu'elle nous donne l'occasion de démontrer que l'Indre sait tracer son chemin, même à ses moments d'équilibre de pouvoir et d'indignation.

Cette rentrée est donc des preuves concrètes :

— l'inauguration de la station de Villedieu-sur-Indre, symbole de notre

vocation de renforcer l'attractivité et la sécurité rurales.

— la loi du chantier de la Rive droite publique, qui permettra à chaque foyer, chaque entreprise et chaque village d'être reliés au monde et de rester compétitifs.

— le démarrage de la construction d'un nouveau foyer de l'Indre, car partager et accueillir dignement les plus fragiles est une responsabilité première du Département.

La majorité départementale est déterminée à poursuivre ce cap. Plus que jamais, nous affirons que l'Indre est une terre d'avenir. Ensemble, élus, acteurs locaux et citoyens, nous aurons la sagesse et la volonté de bien faire, d'entreprendre et d'innover.

Le groupe des élus de la Majorité départementale de la Droite et du Centre : Didier ANTOINE, Nadine BELLIERON, Raphaël BLANCHET, Gérard BOURDEAU, Laurent BUREL, Gilles CAMBANTON, Nathalie CORDEAU, François DAUGERON, Claude DUCRET, Myriam DUCRET, Marc FLEURET, Virginie ELON, Nathalie LEROY, Jean-Pierre MUGON, Jeanne JENNA-SOUBE, Lydie LACOU, Gérard MATHIS, Frédérique MERCIER, Philippe MÉTAYER, Charles MONCORT, Florence PÉTIOT, Michèle BELLIERON.

35

PNR Sud Berry : pour un débat serein et éclairé

L'annonce d'une consultation, en 2020 sur le projet de valorisation du Biosphère Sud et de son territoire emblématique. Il s'agit de permettre de ne pas rejeter d'emblée ce qu'on veut, mais plutôt d'ouvrir les discussions, d'écouter les faits, la discussion ira jusqu'à ce qu'il y ait un consensus. C'est la preuve qu'il y a pas d'opposition

concrète, et il a toujours été entendu que chaque commune devrait souverainement le voir venir. Si la majorité départementale approuve ce projet, c'est pour que le département n'y contribue pas financièrement, mais c'est surtout, et c'est plus grave, parce qu'il n'a aucun projet alternatif à offrir à ce territoire rural.

Le groupe des élus de la Gauche Républicaine, Socialistes et Écologistes : François ARSENAULT, Lucie BARBER, Michel BOUQUET, Anne-Claude MONTAN-LEFFEBRE.

TRIBUNE LIBRE

Tribune libre de septembre 2026

1 DOCUMENT Publié le 28 septembre 2026



Tribune libre de septembre 2026

PDF - 200.31 Ko



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36